



Urgent travailler 26 jours de suite c'est normal???????

Par **loicdu76**, le **22/02/2010** à **17:22**

Bonjour, ma copine est auxiliaire de vie à domicile. Le repos des employés est basé sur un week end sur 2 puis le mardi qui suit ce week end de repos.

Cependant leur patronne a supprimé ce mardi de repos à cause des arrêts maladie et oblige donc les employés aptes à travailler.

Donc cela fait 12 jours de suite à travailler sans repos et aucuns autres contrat n'a été signé concernant cette suppression du mardi de repos est-ce normal?

De plus un week end par mois elle est d'astreinte et elle le sera le week end du 6-7 mars et donc elle va travailler 26 jours de suite.....

On se pose pas mal de questions à ce sujet...

Par **miyako**, le **22/02/2010** à **22:00**

Bonsoir,

C'est absolument anormal ,il faut menacer de faire intervenir l'inspection du travail ,dans l'intérêt de tout le monde.C'est une queStion de santé pour les salariés et de sécurité vis à vis des personnes dont vous avez la responsabilité.Si il le faut ,vous avertissez l'inspection du travail.

Amicalement vôtre

suji Kenzo conseiller RH